

Services de Garde

Médecins

A partir de 20 h et jusqu'à 8 h, pour les urgences et les services de garde, composer le 15. Le centre 15 régule les appels des médecins de Cadillac et de Rions.

Pharmacies

21/03 Médeville (Cadillac)
 28/03 Riboulleau (Podensac)

Vous pouvez dorénavant connaître les pharmacies de garde en temps réel. Il vous suffit de composer le 32 37 et de taper votre code postal.

Urgences

Gendarmerie 17 05 57 98 12 90
 Pompiers 18 05 57 98 00 16
 Centre anti poison 15 05 56 96 40 80
 Ambulances et taxis 05 56 62 65 25
 Dépannage GDF 05 56 79 92 60
 SAUR 05 53 49 77 00
 Dépannage EDF 0810 333 033
 SASS 05 56 76 54 93

Prochain numéro
 du Cadillac info
 Mercredi 31 mars 2010

Au programme du Lux 17 mars au 30 mars

Soirées débat

Liberté
 Samedi 20 à 14h30
La révolution des pingouins (V.O.S.T)
 Mercredi 24 à 20h30
Le temps des grâces
 Mardi 30 à 20h

Egalement à l'affiche
Invictus
 Mercredi 17 à 20h30, vendredi 19 à 21h
Laban et Labolina (dès 3 ans)
 Mercredi 17 à 16h, dimanche 21 à 16h, samedi 27 à 16h, dimanche 28 à 16h

Liberté
 Dimanche 21 à 20h30
A serious man (V.O.S.T)
 Jeudi 18 à 20h30, samedi 20 à 21h, dimanche 21 à 18h, lundi 22 à 20h30
Lebanon (V.O.S.T)
 Vendredi 26 à 21h, samedi 27 à 18h, dimanche 28 à 20h30
La rafle
 Mercredi 24 à 15h, jeudi 25 à 20h30, vendredi 26 à 15h, samedi 27 à 21h, dimanche 28 à 18h, lundi 29 à 20h30

Dans le cadre du Carnaval
Samedi 20 mars
 Bande annonce du prochain spectacle de l'Atelier Expressions à 17h45
 Fantastic Mr Fox à 18h (dès 6 ans)

Agenda du Maire et des élus

Jeudi 18 mars : commission communication, conseil municipal
Dimanche 21 mars : élections régionales
Lundi 22 mars : commission vie économique

Recensement agricole

A l'occasion du prochain recensement agricole, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt d'Aquitaine recrute 200 enquêteurs sur tout le territoire régional.

L'objectif est d'assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles, par saisie directe sur ordinateur portable. Vous êtes disponible pour la période de septembre 2010 à mars 2011, vous avez le goût du relationnel, un sens de l'organisation, une connaissance du milieu agricole?

Déposez votre candidature avant le 16 avril 2010 auprès de la D.R.A.A.F
 SRISE- Recrutement pour le recensement agricole
 51 rue Kiéser
 33 077 Bordeaux cedex

CADILLAC info

Journal d'information municipal
 Bimensuel
 Directeur de la publication : Hervé de Gabory, Maire de Cadillac
 Rédaction : Sophie Le Port
 Distribution : Ki-cible (Langon)
 Tirage : 2300 ex
 N° ISSN 0183-0805
 Dépôt légal à parution



Le mot du Maire

« La musique adoucit les mœurs », c'est bien connu, mais c'est surtout souhaitable et nécessaire, en ces temps un peu rudes, encore faut-il lui laisser la place qu'elle mérite. L'engouement, jamais démenti, des jeunes et même des moins jeunes pour la musique, à Cadillac, et depuis toujours, témoigne bien de cette impérieuse nécessité, du réel besoin de cette dimension supplémentaire qui nous aide à vivre.

C'est fort de cette conviction que nous avons souhaité accueillir « Cadimusik », notre école, dans des lieux plus grands, plus conviviaux et plus adaptés aux différentes disciplines, enseignées ici, depuis des années. C'est aujourd'hui, chose faite, à Bassecombe, sur un vaste espace où les parents peuvent en toute sécurité déposer leurs enfants et stationner, ce qui manquait cruellement. Cette maison est maintenant dédiée à la musique pour le bonheur de tous ».

Hervé de Gabory

A la Une !

Carnaval le 20 mars

Le samedi 20 mars, la mairie de Cadillac vous invite à entrer dans la ronde « des contes, fables et comptines », thèmes de ce nouveau carnaval de la ville.

Cet événement populaire est organisé en collaboration avec les bénévoles et les associations de la ville (Cadimusik, l'Atelier Expressions, Le Paradis et Envoie la Sauce), avec la participation de l'association des P'tits Loups de la Fontaine, la commune de Laroque, et les structures de la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne.



L'animation musicale sera assurée par la banda les Zim Boum, la fanfare des Cadets de Cadillac-Béguey et le collectif Tribal Poursuite.

Le public pourra apprécier les échassiers de la Compagnie de la Maringotte, l'association Envoie la Sauce qui vous réserve plusieurs surprises.

LE PROGRAMME :

De 13 h 30 à 15 h 30 : atelier maquillage pour les enfants sous la halle.

A partir de 15 h 15 : rassemblement devant la Porte de la Mer.

15 h 30 : départ du cortège avec parcours musicalisé dans la ville, jugement de Monsieur Carnaval, goûter offert aux enfants par la municipalité en fin de parcours.

A 17 h 45 : au cinéma Lux, bande annonce du prochain spectacle des enfants de l'Atelier Expressions avant la séance.

18 h : film « Fantastic Mr Fox » dès 6 ans (entrée enfant - 12 ans : 5 €).

Rappelons que les enfants défilent sous la responsabilité de leurs parents.

Attention : lors de la manifestation, la vente au déballage (confettis, confiseries...) sur la voie publique est interdite aux commerçants ambulants.



SOMMAIRE

A la une : Carnaval le 20 mars	p 1
Gros plan sur l'activité municipale	p 2
Entretien avec la commission Agenda 21	p 2
La parole aux associations	p 3
A noter sur l'agenda	p 3
Services de garde, A l'affiche du Lux, Agenda du maire et des élus	p 4

GROS PLAN SUR L'ACTIVITE MUNICIPALE

Médaille du travail

Le conseil municipal félicite chaleureusement **Mme Muller Claudine** qui vient de se voir décerner la médaille d'honneur du travail (Grand or) par la Caisse Primaire Assurance Maladie à Bordeaux.

Permanences

Le service communication met en place des permanences pour les associations qui souhaitent faire paraître des informations dans le journal municipal **les mardis 23 mars et 6 avril, de 9h30 à 11h30**. Sur rendez-vous au 05 57 98 02 10.

Elections régionales

Le **second tour des élections régionales se déroulera le 21 mars 2010**. Les bureaux de vote seront ouverts de **8 h à 18 h**, bureau n°1 à la mairie, bureau n°2 au restaurant scolaire.

Eau communale

En 2004, l'ensemble de la consommation d'eau communale par an était de 7 945 m³. Des opérations ont été mises en place pour sa diminution. En 2009, elle était de 4 688 m³, **soit une baisse de 41 %**.

Précisions

Le SEMOCTOM a recours à l'usine ASTRIA pour l'incinération des déchets ménagers non recyclables et au centre de traitement de Lapouyade pour l'enfouissement. **En 2009**, chaque habitant a rejeté 290 kg de déchets non recyclables. **L'objectif pour 2012** est de réduire à 250 kg par habitant. Pour y parvenir, le SEMOCTOM va poursuivre la mise en place des composteurs. **En 2010**, la collecte des textiles par points d'apports volontaires va se développer ainsi que la collecte

sélective en porte à porte.

Un service de broyage de déchets verts itinérants sera créé. La poursuite des équipements en containers pour les recyclables et la création d'alvéoles destinées à recevoir les gravats sur trois déchetteries dont celle de Béguey, sont également au programme.

La constitution d'un groupement de commandes initiée par le président du SEMOCTOM associant les 4 syndicats (l'UCTOM, OSSGETOM, l'USTOM et le SEMOCTOM), permettra de lancer un appel d'offres global, dans le but de réaliser une économie de 235 000 € sur le budget 2010.

Notons cette année la hausse des tarifs du SEMOCTOM de 1, 83 % (la plus faible hausse depuis 1988) vis-à-vis de la Cdc des Coteaux de Garonne.

ENTRETIEN AVEC LE VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION AGENDA 21

Philippe Beltramo, vous êtes le Vice-Président de la commission Agenda 21/ Développement Durable. Vous êtes épaulé par Chantal Crémier et Corinne Laulan (adjointes référentes). Parlez nous de **l'action citoyenne** qui va se tenir **du 15 mars au 30 mai**.

« Nous souhaitons sensibiliser les Cadillacais à la protection de l'environnement. Pour cela, nous mettons sur pied **une journée verte le 30 mai**, avec une opération de nettoyage des déchets et de débroussaillage de la partie communale » avec un éco-apéro le midi sur l'espace sportif Raoul Cazenave et un pique-nique tiré du sac ».

Vous souhaitez également faire participer les scolaires?

« En effet. Le coup d'envoi a été donné le **15 mars avec le démarrage du concours de dessins proposé aux élèves du groupement scolaire Jean de la Fontaine et du collège J.J. Lataste**. Le thème ? La préservation de l'environnement et des économies d'énergie. La meilleure œuvre servira d'affiche pour annoncer la journée verte. Le gagnant se verra offrir un ouvrage sur le Développement Durable ».

Les dessins des enfants seront-ils exposés ?

« Oui, lors d'un goûter bio qui se tiendra le 7 mai à la mairie, où les participants seront invités avec les

enseignants et les parents à découvrir les œuvres et le nom du gagnant ».

Outre ce concours, comment comptez-vous sensibiliser le jeune public?

« Ils seront conviés à découvrir une exposition « Objectif Terre » à la mairie entre le 29 avril et le 11 mai ».

Il se murmure également que les foyers cadillacais devraient recevoir un petit présent?

« Nous avons prévu de remettre à chaque foyer un rétenteur d'eau lors de la distribution en bastide du journal municipal du 25 mai ».

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Nouveau local pour Cadimusik

L'école de musique a célébré, comme il se doit, son installation dans les nouveaux locaux attribués par la municipalité, situés dans la Z.I Bassecombe. Outre la vérification de l'intégralité du circuit électrique, la mise à neuf de tous les sols, une révision sanitaire a aussi été effectuée. Un travail de longue haleine réalisé conjointement avec la municipalité, les services techniques, les bénévoles et les jeunes.

Les **108 élèves** qui composent l'école pourront dorénavant faire leurs gammes dans les 5 salles prévues pour les cours, assurés par les **14 professeurs**. Une salle sera réservée pour l'accueil. Une plus grande superficie qui s'accompagne d'une amélioration de la sécurité

des enfants qui permettront, sans nul doute, que l'école trouve un second souffle.

L'inauguration s'est achevée par la signature de la fresque, réalisée par Charlie Dufau (professeur) et Valentin Hirondelle (musicien), et la répétition des morceaux qui seront joués à l'occasion de carnaval.

F.N.A.C.A.

Le comité cantonal de la F.N.A.C.A. organisera la cérémonie du souvenir **le 19 mars à 18 h 30 au monument aux morts de Sainte Croix du Mont**.

« Chantons et disons le vin »

L'Ensemble Choral de Benauges vous invite au concert donné au profit de l'association RETINA France **le vendredi 19 mars à 20 h 30 à**

la salle Robert Peyronnin à Cérons. Entrée : 8 €.

Renseignements :
05 56 27 00 73.

Assemblées générales

Le vendredi 26 mars à 17 h à la mairie pour les anciens combattants, **le samedi 27 mars** à 10 h à la mairie pour le cinéma Lux.

Marionnettes géantes Spectacle familial

La mairie de Cadillac et l'Atelier Expressions proposent le spectacle « Les habits neufs de l'Empereur » de Mathias Kuchta, **le samedi 27 mars** à 20 h 30 à la salle du collège Anatole France. Il sera suivi d'une rencontre avec l'artiste, autour du verre de l'amitié.

Adulte : 5 €, enfants—12 ans : 3 €.

Réservation conseillée au 05 57 98 02 10.

A NOTER SUR L'AGENDA

Permanence Infodroits

Le mardi 23 mars de 14 h à 16 h, à la mairie

A.T.I.

Le mercredi 24 mars, de 14 h à 16 h, à la mairie.

GENEACAD fête ses 5 ans

L'association de généalogie proposera le **jeudi 1^{er} avril**, à la mairie, une rétrospective des travaux et de la vie du club de **14 h 30 à 16 h 30**. Entrée gratuite.

Collecte du SEMOCTOM

La collecte du lundi 5 avril, jour férié, sera repoussée au mardi 6 avril. Les horaires ne pouvant être respectés, les poubelles devront impérativement être sorties la veille au soir.

P'tite Scène**Zed Van Traumat**

au cinéma Lux le 6 avril à 19h30

Tarif : 5 €, gratuit moins de 12 ans
Zed Van Traumat, chanteur libre, volontiers provocateur. Cet échelas trentenaire au verbe aiguisé comme la lame du matador, s'impose comme le poète de nos vicissitudes ordinaires. Trop éduqué pour être grossier, trop sanguin pour se laisser lisser, il se délecte souvent de plonger sa plume dans l'encre d'une révolte narquoise.

Récent Lauréat du Prix du centre des écritures de la chanson, il a déjà assuré les premières parties de Emily Loizeau, Jacques Higelin.

Renseignements et réservation à la mairie au 05 57 98 02 10.